

Lundi 19 juin 2017

Le Département reçoit le Premier Prix au SIATI 2017 pour sa "Charte de la construction départementale"

La commande publique et la politique d'investissement départementale constituent des leviers essentiels au développement de l'activité et de l'emploi pour les entrepreneurs et les artisans du bâtiment en Charente-Maritime. Conscient des difficultés que parfois les petites et moyennes entreprises du secteur du bâtiment rencontrent pour concourir à des appels d'offres, le Département a initié en 2016 et 2017 des rencontres avec ces professionnels pour échanger sur ce sujet. Des groupes de travail ont été initiés réunissant entreprises volontaires et services du Département pour imaginer ensemble des solutions facilitant et simplifiant l'accès aux marchés publics.



## UNE INITIATIVE SALUÉE PAR LES PROFESSIONNELS !

**Une Charte de la construction départementale**, fruit d'une collaboration étroite entre la Fédération du bâtiment et des travaux publics et le Département a été élaborée et **signée par Dominique Bussereau, Président du Département de la Charente-Maritime et Michel Sabouraud Président de la Fédération départementale du BTP** en février 2017.

**Le Département a concouru au SIATI** (*Sommet Infrastructures, Aménagement du Territoire & Immobilier*), évènement dédié aux acteurs publics ou privés de l'immobilier, des infrastructures et de l'aménagement des territoires. **La remise de prix**, précédée d'un après-midi de conférences sur les stratégies actuelles et futures, et sur des retours d'expérience d'experts de premier plan **s'est déroulée mardi 13 juin dernier**.

## LA CHARENTE-MARITIME RÉCOMPENSÉE AU SIATI 2017 !

Cette charte de la construction départementale a reçu le Premier Prix dans la catégorie "Immobilier" - **Donneurs d'ordres publics innovants : meilleure collaboration "intelligence collective"**.

### Pour info ...

La Charente-Maritime est arrivée en tête devant des projets portés par les Départements du Nord Pas de Calais, des Haut de Seine et du Var ainsi qu'un projet présenté par SNCF Réseau.

### Le jury était composé de ...

- Laurence Hagelsteen (*Directeur Haussmann Exécutive Search*),
- Vincent Pichard (*responsable financements publics PBB Deutsche Pfandbriefbank*),
- Serge Tatar (*avocat associé Lacourte Raquin Tatar*)
- David Zambon (*directeur de IDRRIM/ Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité*).



## ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR DÉCIDEURS ET LEADERS LEAGUE

Le SIATI a pour vocation de mettre à l'honneur et de récompenser les réalisations et les initiatives des acteurs publics et privés. Une occasion unique d'échanger avec intervenants, distingués, membres du jury et l'ensemble des acteurs reconnus dans ces secteurs.